

L'EVALUATION...

- elle démoralise au lieu d'accompagner les personnels dans leur pratique.
- elle perpétue et banalise une culture du résultat qui va à l'encontre du service public non-marchand qu'est l'Education.
- elle entraîne une auto-censure des personnels qui ne peuvent s'exprimer librement sans crainte de représailles, pratique courante dans de nombreux établissements.

SUD éducation Versailles s'oppose à toute évaluation par une quelconque hiérarchie :

- par un inspecteur...
 - ... parce qu'en venant en moyenne une fois tous les 3 ans dans le 1^{er} degré, tous les 7 ans dans le 2nd degré, sur 1 heure de cours, sans forcément connaître le contexte, il ne peut pratiquer une évaluation objective.
 - ... parce que l'inspecteur demande avant tout d'appliquer ses instructions, aux dépens d'un échange pédagogique constructif.
- par un chef d'établissement
 - ... parce que la note administrative renforce le clientélisme.
 - ... parce qu'il n'est pas compétent pour évaluer la pédagogie.
 - ... parce qu'elle infantilise les personnels.



Nous revendiquons :

- **3 heures de concertation incluses dans le temps de service pour faire progresser collectivement notre pédagogie et pouvoir échanger avec la vie scolaire, le pôle médico-social, le RASED...**
- **le droit à une formation continue efficace et régulière sur le temps de travail.**
- **une progression de carrière équivalente pour tous sur la base de l'avancement au grand choix (ce que les inspecteurs ont déjà obtenu) et la transformation de la hors-classe en échelons supplémentaires pour tous.**
- **une direction collégiale des établissements avec des personnels (enseignants, AED, agents, administratifs...) élus pour 3 ans (maximum) et déchargés partiellement.**